

Lexique des
professionnels
et **intervenants**

<http://www.gpsprocheaidant.ca/>

LEXIQUE DES PROFESSIONNELS ET INTERVENANTS

Intervenant pivot du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (travailleur social, infirmière, ergothérapeute)

L'intervenant pivot du CISSS s'assure que la personne et ses proches sont accompagnés et soutenus dans l'expression de leurs besoins et préférences. Il favorise l'intégration des interventions et la continuité des services au sein du réseau de la santé et dans la communauté en privilégiant l'autonomie et le maintien dans le milieu de vie.

Le travailleur social évalue et analyse les besoins et le fonctionnement social entre la personne et son environnement. Il met en place des services, soutient la personne dans le cheminement d'une demande d'hébergement (s'il y a lieu) et participe à la réalisation d'un mandat donné en prévision de l'invalidité.

L'infirmière évalue l'état de santé de la personne, détermine et assure la réalisation du plan thérapeutique infirmier et prodigue des soins et des traitements dans les établissements du réseau de la santé ou à domicile (prise de sang, changement de pansements, appareillage (stomie), etc.). Elle offre aussi de l'enseignement dans certaines techniques de soins à la personne ou la famille.

L'auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS) fournit des services d'aide à domicile à des personnes ayant une perte d'autonomie temporaire ou permanente en favorisant l'autonomie et la participation active. Il donne des soins d'hygiène de base et peut également effectuer certaines tâches dans les activités de la vie quotidienne (aide aux transferts, administration de la médication, aide pour enfiler des bas de soutien, etc.).

L'ergothérapeute procède à l'évaluation de la personne dans la réalisation de ses activités courantes. Il effectue des recommandations pour favoriser l'autonomie et permettre à la personne de maintenir ou améliorer sa qualité de vie en agissant sur son environnement physique et social. (Suggestions d'aides techniques, enseignement dans la réalisation des activités courantes, prêt d'équipement etc.).

Le physiothérapeute et le thérapeute en réadaptation physique aident la personne à recouvrer le maximum de ses capacités physiques en fonction de son propre potentiel de récupération. Ils interviennent en prévention des chutes ou suite à une limitation fonctionnelle découlant d'une blessure, d'une chirurgie ou d'une maladie (exercices, traitement et enseignement).

La diététiste-nutritionniste évalue les besoins nutritionnels de la personne dans le but de déterminer un plan visant à maintenir ou à rétablir sa santé. Elle donne des conseils nutritionnels, évalue et supervise l'offre alimentaire dans les établissements du réseau de la santé et agit comme personne ressource auprès des personnes roulant.

Le pharmacien conseille et informe sur la prise d'un médicament sur ordonnance, le choix d'un médicament en vente libre, l'évaluation de la gravité d'une condition, des possibles contre-indications, les interactions médicamenteuses, l'automédication, la prise de la pression artérielle et la glycémie. Certains services sont offerts en pharmacie (parfois payants \$): analyse du dossier, renouvellement des ordonnances, médication en pilulier ou dispill, livraison de médicaments, soins infirmiers (soins de plaies, soins des pieds (personnes diabétiques), prise de sang, vaccination), etc.